



**19<sup>ème</sup> Congrès AISLF, RABAT 2012**

**« Penser l'incertain »**

## **Colloque du CR23**



<http://www.ecotourisme-trek-maroc.com/>

**Sociologie de l'environnement  
et du développement durable**

## Programme des Sessions du CR23

### **Introduction du colloque du CR23 : Mardi 3 juillet, 14h-14h30**

Abdellah HERZINI (Institut Agronomique Hassan II, Rabat sous réserve) et Aurélie ROUSSARY (Irstea, Bordeaux)

### **Session 1 : Mardi 3 juillet, 14h30-16h**

#### ***Thématique : Trajectoires de risques***

Animateur : Philippe BOUDES

- Elise MIEULET, Cécilia CLAEYS « La prolifération du moustique tigre sur le pourtour méditerranéen Français: L'incertain arbitrage entre préoccupations environnementales et sanitaires »
- Pascal DURET, Muriel AUGUSTINI « Crise sanitaire du Chykungunya et incertitude sur le statut du moustique à La Réunion »
- Aurélie ROUSSARY « Normes sanitaires, crises, risque inconnu et controverses : la trajectoire du bio-essai sur souris »
- Mathilde GRALEPOIS « Le cloisonnement des politiques publiques par force centrifuge. L'inscription du développement durable par la différenciation d'avec les risques collectifs »

### **Session 2 : Mardi 3 juillet, 16h30-18h30**

#### ***Thématique : Inégalités***

Animateur : René AUDET

- Valérie DELDREVE, Jacqueline CANDAU « Inégalités intra et intergénérationnelles à l'aune des préoccupations environnementales »
- Guilhem JUTEAU-MARTINEAU, Sylvia BECERRA, Laurence MAURICE « L'exploitation du pétrole en Equateur : à la recherche d'un nouveau modèle de développement entre enjeux économiques et conflits socio-environnementaux »
- Nathalie LEWIS « La mise en protection des ressources naturelles confrontée au positionnement géopolitique de sécurité énergétique. Un regard par le bas. »
- Klervi FUSTEC « La construction des enjeux liés à l'eau et au changement climatique à travers l'aide internationale : le cas des territoires palestiniens »
- Alice CORBET « « Réparer » l'incertain : questionnement et problèmes d'efficacité dans les politiques d'aide liés à la non-correspondance entre la lecture des risques par les acteurs internationaux et par les haïtiens suite au séisme de 2010 (étude anthropologique) »
- Roger ATCHOUTA, G. Emmanuel AKAKPO « Problématique de l'accès des femmes à la terre au Bénin : Essai à la compréhension des obstacles et des stratégies à mettre en œuvre pour un développement socio-économique prospère »

### **Session 3 : Mercredi 4 juillet, 14h-16h**

#### ***Thématique : Controverses technoscientifiques***

Animateur : Florence RUDOLF

- Maxime PREVEL « Sociologie des OGM agricoles »
- Jean-François FILION « Exposition des concepts fondamentaux de la nouvelle critique marxienne du capitalisme vert dans les théories contemporaines de la « Wertkritik » et du marxisme politique : le cas des OGM en agriculture comme phénomène social total. »

- Lionel SCOTTO D'APOLLONIA « Analyse de la controverse climatique à partir d'un nouveau modèle d'analyse socioépistémique des controverses scientifiques : de la nécessité pour l'Occident de construire la modernité verte ? »
- Eric PAUTARD « La gestion des incertitudes électriques après Fukushima : Entre prise de conscience et déni du risque »
- Cédric SURIRE « Socio-anthropologie du risque industriel au sein de la société technoscientifique : sous-traitance, déni du risque et processus d'alerte »
- Xavier LEMAIRE « Socio-genèse de l'électrification rurale avec des énergies renouvelables décentralisées sur le continent africain »

#### **Session 4 : Mercredi 4 juillet, 16h30-18h30**

##### ***Thématique : Savoirs et incertitudes***

Animateur : Nathalie LEWIS

- Marie-Gabrielle SURAUD « Les risques technologiques : un révélateur des tensions entre la sphère scientifique et la société civile : les nanoactivités à l'épreuve de leur légitimation »
- Régine BOUTRAIS « Santé environnementale et appropriation militante des incertitudes scientifiques : les sciences et les techniques au cœur des mobilisations »
- Véronique VAN TILBEURGH, Sylvie OLLITRAUT, Marcel CALVEZ « L'incertitude des dispositifs environnementaux dans les réseaux locaux : des parcs éoliens dans les systèmes d'interdépendances »
- Jeronimo HELENA « Quand les incertitudes sont réduites à des risques dans les controverses environnementales »
- Marie PONNET, Sophie BRETESCHE « Les incertitudes entre temps social et temps physique : le cas d'une ancienne mine d'uranium »
- Agnès FORTIER, Pierre ALPHANDERY « La nature quantifiée : les dispositifs de rationalisation des connaissances naturalistes en France »

#### **❖ *Assemblée générale du CR23 : 18h45 – 20h15***

#### **❖ *Soirée conviviale : Restaurant à 21h***

#### **Session 5 : Jeudi 5 juillet, 16h30-18h30**

##### ***Thématique : Vulnérabilités et adaptations***

Animatrice : Chantal ASPE

- Sylvia BECERRA, Hassan MOURI, Margot MUNOZ « Contaminations métalliques, environnement, santé : la construction sociale des risques à Jebel Ressas (Tunisie) »
- Zhaohui QIN « Le développement durable dans les zones industrielles des minorités chinoises »
- Hassan MOURI « Pénurie d'eau d'irrigation et stratégies adaptatives : le cas de Haouaria, Tunisie »
- Désiré Boniface SOME « Changements climatiques et adaptation des populations en pays lobi au Burkina Faso »
- Marie FALL « Survivre à la vulnérabilité écologique : défis et moyens d'adaptation des communautés villageoises du delta du Saloum, Sénégal »
- Sophie NEMOZ « Repenser et expérimenter la résilience à l'échelle d'une communauté d'habitants. Sociologie des villes en transition »
- Vincent MARQUET « Les effets différenciés de l'incertitude liée aux CC sur les stratégies d'adaptation aux variations des régimes hydrologiques »

## **Session 6 : Vendredi 6 juillet, 14h-16h**

### ***Thématique : Dispositifs et action collective***

Animateur : Aurélie ROUSSARY

- Didier BUSCA, Marion VIDAL « L'environnement peut-il se passer de l'action publique ? Quand les viticulteurs et leurs médiateurs professionnels se confrontent à l'épreuve de l'anticipation »
- Marie-Pierre AUBERT « Le monde associatif face aux questions d'environnement en milieu rural marocain : entre radicalisme politique et compromis socio-environnemental »
- Mylène CHAMBON, Séverine FRERE, Irénée ZWARTEROOK « Agir par l'incertitude : les élus face au PPRT l'exemple du territoire dunkerquois »
- Hervé FLANQUART, Irénée Zwarterook « Face au risque technologique : le dilemme de l'élu territorial »
- Thomas DEBRIL, Hug MARCH, Olivier THEROND « La gestion quantitative de l'eau sur le bassin Adour Garonne : de la rationalisation des usages à la création de barrages »
- Kevin CAILLAUD, « La recomposition de l'action publique territoriale de l'environnement : un phénomène d'hybridation ? L'exemple de la gestion départementale de l'eau destinée à la consommation humaine en Ile-et-Vilaine (France) »

## **Session 7.1 : Vendredi 6 juillet, 16h30-18h30**

### ***Thématique : « Attitudes » et pratiques***

Animateur : Nathalie LEWIS

- Michelle DOBRE, Maxime CORDELLIER « Le renoncement au confort matériel dans les pratiques alternatives de désencombrement et de simplicité volontaire : une voie détournée de l'affranchissement politique ? »
- Hélène HOUDAYER « L'art de vivre dans l'incertain »
- Basma AHOUADI, Nathalie BLANC, Philippe BOUDES, Sandrine GLATRON « Représentation de la végétation et du climat par les parisiens : une mise en lien incertaine ? »
- Christelle DIDIER, Kristoff TALIN « Les fondements des attitudes environnementales des ingénieurs. Une enquête sur les diplômés français. »
- Olivier GUILLAUME « Rivières, monde des loisirs et monde industriel : de la confrontation à la gestion des risques »
- Christophe BATICLE « La nature « perturbée » ? Chasseurs et environnementalistes dans les controverses du dossier Natura 2000 en zones humides picardes (France) »

## **Session 7.2 : Vendredi 6 juillet, 16h30-18h30**

### ***Thématique : Gestion publique de l'environnement***

Animateur : Hassan MOURI

- René AUDET « La transition écologique comme discours »
- Yves LESBAUPIN « Pour un nouveau concept de développement »
- François-Mathieu POUPEAU « Administrer le développement durable dans un environnement institutionnel complexe. Le MEDDTL aux prises avec les contradictions de la réforme de l'Etat »
- Abderrahmen OUSTANI « La fonction écologique des finances publiques. Certitudes et incertitudes »
- Arnaud MORANGE « Le traitement des déchets comme politique de développement non soutenable »
- Justine PRIBETICH, Claude COMPAGNONE, Annie SIGWALT « Conception des sols et pratiques agricoles »

## Résumés des communications du CR23

### 1. Proposition de communication de Mme Elise MIEULET

Aix Marseille Université, Laboratoire Population Environnement Développement UMR151 (doc), MARSEILLE France,

Avec : CLAEYS Cécilia, Aix Marseille Université, LPED UMR 151.

#### **La prolifération du moustique tigre sur le pourtour méditerranéen Français: L'incertain arbitrage entre préoccupations environnementales et sanitaires**

A partir des années 1960 au moment où le moustique ne pose plus de problème sanitaire en France métropolitaine son éradication est pensée dans une logique de démoustication de confort. L'émergence de préoccupations environnementales et leur traduction juridique imposent aujourd'hui l'usage de traitements dits biologiques. Toutefois l'introduction accidentelle du moustique tigre à Menton en 2004 et sa diffusion progressive le long du littoral et en Corse changent la donne. *Aedes Albopictus* vecteur potentiel du chikungunya et de la dengue fait l'objet d'une veille sanitaire et d'un suivi entomologique. Les habitants découvrent une nouvelle nuisance que les techniques de démoustication jusqu'alors utilisées ne sont pas ou peu en mesure de réduire nuisance qui de surcroît les expose à de nouvelles incertitudes.

Cette communication présente les résultats d'une enquête réunissant 189 entretiens semi-directifs réalisés auprès d'habitants et de gestionnaires du littoral méditerranéen métropolitain et de Corse. Il s'agit d'appréhender les discours pratiques et attentes des populations face à l'introduction du moustique tigre des nuisances et des incertitudes sanitaires dont il est la cause. Quelles sont les tensions et complémentarités entre enjeux sanitaires et environnementaux ? Comment les différences territoriales infléchissent-elles les réactions et les attentes des habitants et leur positionnement vis-à-vis du rapport entre environnement et santé ?

Adresse de l'auteur-e : elise.mieulet@gmail.com

### 2. Proposition de communication de M. Aurélie ROUSSARY \*membre AISLF\*

IRSTEA, UR ADBX (post-doc), CESTAS France.

#### **Norme sanitaire, crises, risque inconnu et controverses : La trajectoire du bio-essai sur souris**

Cette communication interroge les conditions de renégociation des normes de gestion des risques sanitaires entre les niveaux locaux, nationaux et européens, ainsi que les conditions d'émergence de « nouveaux » dispositifs sociaux, techniques et organisationnels de gestion des risques et des incertitudes.

Elle propose d'aborder ces questions à travers la trajectoire socio-historique de la norme d'évaluation de la qualité sanitaire des coquillages, et plus particulièrement une analyse rétrospective du processus de substitution du bio-essai sur souris par une analyse chimique en tant que méthode de référence européenne.

Ce processus a été marqué par plusieurs « événements » et pressions multi-niveaux : crises sanitaires, évolutions des connaissances scientifiques et des technologies, pressions européennes et internationales multiples (sanitaires, politiques, éthiques, commerciales), contestations des représentants professionnels conchylicoles et, enfin, en situation de toxicité inconnue, controverse locale en France muée en crise institutionnelle nationale. Individuellement ou en interaction, ces éléments ont conduit à des ajustements, des bifurcations, des rebondissements dans la trajectoire de la norme : d'un savoir local (avant les années 1980), à l'institutionnalisation du bio-essai sur souris (généraliste), aux adaptations de son protocole et des conditions locales de sa mise en œuvre, jusqu'à sa substitution par une analyse chimique (spécifique) en 2011.

Adresse de l'auteur-e : aurelie.roussary@cemagref.fr

### 3. Proposition de communication de M. Pascal DURET

Université de la réunion, département STA`PS (enseignant-e/chercheur-e), TAMPON France.

Avec : AUGUSTINI Muriel

#### **Crise sanitaire du Chykungunya et incertitude sur le statut du moustique à La Réunion.**

En 2006, une épidémie de Chikungunya fit une centaine de morts sur l'île de La Réunion. Cette crise sanitaire transforma l'image du moustique *Aedes*. Ce dernier était jusque là défini comme débonnaire par

rapport à l'Anophèle, et comme l' « allié » des autochtones ; car il imposait aux touristes métropolitains des pratiques de préventions jugées ridicules par les créoles. Il devient soudain un facteur de risque important. L'épidémie transforme du coup les relations entre touristes, zoreils (résidents métropolitains) et Créoles. Le moustique servait jusque là à faire peur aux touristes. En avoir peur à leur tour amena les Créoles, à ne plus se moquer des vacanciers qui s'en surprotégeaient mais au contraire à les imiter. Les envahisseurs ne sont plus les touristes mais les moustiques qui partent à la conquête de l'île et imposent leur loi. L'émergence d'une résistance commune face à cette menace permet aux métropolitains et aux Créoles de nouer de nouveaux liens.

La crise sanitaire sert de révélateur des liens entre les réunionnais, leurs gouvernants locaux et les décideurs métropolitains. L'épidémie a donc rapproché touristes métropolitains et autochtones, tout en réactivant une défiance vis-à-vis de l'état central dans la gestion de la crise.

Aujourd'hui, une fois l'épidémie passée, le statut du moustique reste incertain, car apparaît une nouvelle forme d'opinion visant à prendre sa défense en mettant en avant son rôle dans l'écosystème.

Adresse de l'auteur-e : pascal.duret@univ-reunion.fr

#### **4. Proposition de communication de Mme Mathilde GRALEPOIS**

Université de Tours / Laboratoire CITERES, Ecole Polytechnique Universitaire / Département d'Aménagement (enseignant-e/chercheur-e), TOURS France.

##### **Le cloisonnement des politiques publiques par force centrifuge. L'inscription du développement durable par la différenciation d'avec les risques collectifs**

La proposition étudie comment la prévention des risques collectifs (naturels et technologiques) est mise en œuvre dans les collectivités locales en France. Les politiques de développement durable et celles de prévention des risques sont cloisonnées. Alors que le défi de « gérer l'incertain », notamment la survenue de catastrophes naturelles et technologiques, pourrait amener l'environnement, l'aménagement et la prévention des risques à collaborer, le modèle de développement durable ne cherche pas à intégrer la prévention des risques

La proposition s'inscrit dans une sociologie politique des administrations territoriales. Elle se base sur une enquête de terrain (données institutionnelles et entretiens) réalisée dans l'agglomération de Lyon (Gralepois, 2008) et actualisée en 2011

Alors que Lyon affiche, depuis 1970, une politique d'écologie urbaine globale, l'essor des programmes de développement durable des années 1990 résulte d'une distinction avec les actions de prévention des risques. Les liens entre risque et durabilité sont affichés, mais non mis en pratique (Andres et Strappazzon, 2007). Ce processus de distinction est porté par les services administratifs et techniques, mais aussi par les élus. Malgré une décennie d'efforts de transversalité administrative, dont le développement durable est l'exemple (l'échec ?) le plus récent, les politiques publiques sont sectorielles. La sectorisation profite-t-il à un domaine d'action et à une définition des enjeux en particulier

Adresse de l'auteur-e : mathilde.gralepois@univ-tours.fr

#### **5. Proposition de communication de Mme Valérie DELDRÈVE \*membre AISLF\***

Unité Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, Irstea – Centre de Bordeaux (enseignant-e/chercheur-e), CESTAS France

Avec : CANDAU Jacqueline, Irstea.

##### **Inégalités intra et intergénérationnelles à l'aune des préoccupations environnementales**

Le droit des générations futures à bénéficier d'un environnement sain, de ses ressources et aménités naturelles, est inscrit dans les textes de référence internationale pour les politiques environnementales. Cette préoccupation semble d'autant moins contestable que la cause environnementale depuis la fin des années 1960 s'est accompagnée d'une objectivation des risques majeurs et des changements globaux. Il semble par conséquent légitime d'attendre de nos contemporains un « effort environnemental » conséquent et multiforme (paiement de taxes, de droits à polluer, tri des déchets, réduction de la consommation...), supporté collectivement ou à titre individuel. Or on sait par ailleurs que la qualité de l'environnement est un élément de discrimination au sein des populations : les inégalités environnementales se cumulent à d'autres formes d'inégalités économiques et sociales, et peuvent participer à la stratification sociale ;

Comment alors peuvent être lues les inégalités environnementales aux niveaux intra et intergénérationnels ? Nous posons l'hypothèse que l'action publique les considère indépendamment, sans les articuler entre elles. Après avoir donné plusieurs exemples de distribution inégale de biens et maux environnementaux entre populations ou groupes sociaux, nous nous intéressons à la manière dont sont justifiées ces inégalités intra-générationnelles pour préserver l'environnement, puis à la façon dont est appréhendée l'idée de dépendance entre générations.

Adresse de l'auteur-e : [valerie.deldreve@cemagref.fr](mailto:valerie.deldreve@cemagref.fr)

## **6. Proposition de communication de M. Guilhem JUTEAU-MARTINEAU**

Institut d'études politiques de Toulouse, Géosciences Environnement Toulouse, TOULOUSE France

Avec : BECERRA Sylvia et MAURICE Laurence, GET.

### **L'exploitation du pétrole en Équateur : à la recherche d'un nouveau modèle de développement entre enjeux économiques et conflits socio-environnementaux.**

L'exploitation du pétrole en Amazonie équatorienne donne lieu depuis 45 ans à de fortes inégalités socio-environnementales : l'État et les entreprises se partagent la rente, pendant que les riverains font face au développement de maladies et à la dégradation de leurs ressources.

Alors que les ONG appellent à un improbable moratoire sur le pétrole, l'État se saisit de cette problématique et planifie le développement de sa puissance institutionnelle. L'actualité incite en outre à l'optimisme : l'attribution en 2008 de droits à l'environnement, le procès Chevron-Texaco, l'initiative Yasuní ITT font de l'Équateur une des figures de proue de la nécessaire dynamique d'innovation sociale, politique et juridique face aux enjeux énergétiques et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

Parallèlement, la diminution programmée de la rente pétrolière pose la question de la compensation de cette perte : les mines polymétalliques représentent la plus grande source de revenus potentiels, mais l'incertitude règne quant au mode de développement envisagé.

Nous procédons à une analyse rétrospective de l'évolution du contexte socio-politique équatorien à partir de l'hypothèse suivante : l'exploitation de ressources naturelles non-renouvelables dans un contexte socio-environnemental sensible peut motiver des dynamiques de gouvernance innovantes et reproductibles. Il s'agit d'en identifier les conditions d'émergence et d'applicabilité afin d'évaluer si et en quoi ces dynamiques sont reproductibles.

Adresse de l'auteur-e : [lhemgui@hotmail.fr](mailto:lhemgui@hotmail.fr)

## **7. Proposition de communication de Mme Nathalie LEWIS \*membre AISLF\***

Université du Québec à Rimouski, Département Sociétés, territoires et développement (enseignant-e/chercheur-e), RIMOUSKI Canada.

### **La mise en protection des ressources naturelles confrontée au positionnement géopolitique de sécurité énergétique. Un regard par le bas.**

Les travaux sur la patrimonialisation de la nature et la mise en protection des ressources naturelles amènent à regarder l'objet « nature » à partir de lunettes différentes : celle de l'organisation sociale et territoriale à l'échelle locale face à celle du positionnement géostratégique des États. Partant d'un a priori stipulant une protection indiscutable des ressources naturelles, je m'intéresse à l'impact des mesures préconisées et l'adaptation des sociétés locales à cet impératif de bien commun.

Cette communication veut discuter ces a priori en les mettant en dialogue avec d'autres impératifs inscrits dans d'autres sphères d'intérêt, telle la sécurité énergétique. À cet égard, le jeu diplomatique entourant divers dossiers internationaux est traversé par ces enjeux visant également le maintien d'une place symbolique forte des nations sur l'échiquier mondial. Mais que cherche-t-on à protéger réellement ? Quelle est la place des populations dans ces jeux géostratégiques ? Nous proposons de réfléchir l'union de ces impératifs sur des espaces anthropisés du sud du Québec. En effet, s'il y avait des efforts à déployer en termes de protection – tel que les conventions internationales nous y poussent –, ce serait peut-être sur ces zones habitées. Toutefois, ne devrait-on pas tendre vers une diversité inclusive qui laisse également une place aux populations ? Populations qui, malgré des impératifs supérieurs, ne devraient pas avoir à subir certaines « injustices » territoriales !

Adresse de l'auteur-e : [nathalie\\_lewis@uqar.qc.ca](mailto:nathalie_lewis@uqar.qc.ca)

## **8. Proposition de communication de Mme Klervi FUSTEC**

Université Montpellier 3, ART-Dev : acteurs, ressources et territoires dans le développement (doc), MONTPELLIER France.

### **La construction des enjeux liés à l'eau et au changement climatique à travers l'aide internationale : le cas des territoires palestiniens**

L'aide internationale a un poids très important en territoires palestiniens. Elle permet de financer nombre de projets de développement dont certains portant sur les problématiques liées à l'eau et au changement, des projets de recherche ou des projets d'aide à la réforme des institutions. Les bailleurs de fonds influencent les agendas locaux palestiniens, apportent leurs perceptions de la nature, des problèmes et des solutions à apporter. Par d'exemple, l'Autorité Palestinienne de l'Eau reprend à son compte les grands principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau que l'UE diffuse à travers différents projets. Quelles sont les relations entre les bailleurs et les acteurs locaux palestiniens, y-a-t-il transposition des principes développés par l'UE, appropriation, rejet ? Quels sont les acteurs qui s'en saisissent ? Les enjeux liés à l'eau et au changement climatique mobilisent de nombreux chercheurs et nécessitent l'utilisation d'un matériel coûteux (modèles, ordinateurs...) dont l'objectif est de réduire les incertitudes. En l'absence de fonds propres, l'agenda des chercheurs palestiniens se calque sur celui des financements extérieurs dont certains acteurs contestent la pertinence au regard des contextes locaux. L'objectif est ici d'étudier la façon dont les bailleurs de fonds influencent la construction des enjeux liés à l'eau et au changement climatique en territoires palestiniens et la manière dont les acteurs locaux palestiniens s'en saisissent.

Adresse de l'auteur-e : klervi.fustec@gmail.com

## **9. Proposition de communication de Mme Alice CORBET**

GRIMH, Grotius.fr (expert-e), LYON France.

### **« Réparer » l'incertain: questionnements et problèmes d'efficacité dans les politiques d'aide liés à la non-correspondance entre la lecture des risques par les acteurs internationaux et par les Haïtiens suite au séisme de 2010 (étude anthropologique)**

Haïti est un des pays classé parmi les plus précaires face aux risques environnementaux et aussi parmi les plus pauvres au monde. Le séisme de 2010 y est toujours omniprésent avec les camps de déplacés; les corps, âmes, villes et institutions meurtries.

Comment la très présente communauté internationale, ONG en tête, peut-elle accompagner une région à risque sans empiéter sur l'État en place –même si ce dernier est défaillant? Comment être en concordance avec le risque probable? D'autre part, comment « réparer » le pays après l'aléa et quelles résolutions adopter face au risque selon les différentes perceptions de la catastrophe et causes qui l'explicitent? On verra, avec l'exemple des morts, que ces différentes lectures des risques ne concordent pas selon les acteurs, ce qui donne lieu à de nombreuses incompréhensions et à des problèmes d'efficacité pour le redressement du pays.

On conclura sur le besoin nécessaire de réintroduire le hasard et l'incertain dans les visions du monde, afin de mieux pouvoir vivre avec. On insistera aussi sur le fait que l'échelle doit s'inverser, pour partir de Haïti et remonter vers les instances internationales, et non l'inverse : la communauté internationale, par le biais des ONG, des médias, etc., ne devant pas se traduire sur place le truchement de la «bonne gouvernance» à la recherche du «risque 0», de la rationalisation et de la santé parfaite, mais prendre en compte la compréhension, les perceptions, droits et modes de réponse haïtiens.

Adresse de l'auteur-e : alicecorbet@gmail.com

## **10. Proposition de communication de M. A. Roger ATCHOUTA**

Université d'Abomey-Calavi du Bénin, Département de Sociologie-Anthropologie (doc), COTONOU Bénin.

Avec : AKAKPO G. Emmanuel.

**Thème : Problématique de l'accès des femmes à la terre au Bénin : Essai à la compréhension des obstacles et des stratégies à mettre en œuvre pour un développement socio-économique prospère**  
Cette communication utilise les données d'une enquête nationale réalisée par MCA-Bénin en 2008 sur l'accès des femmes à la terre au Bénin. La mission a été conduite suivant une méthodologie combinant la recherche et l'analyse documentaires, une enquête qualitative auprès des acteurs du foncier local, départemental et national et enfin une enquête quantitative auprès des autorités coutumières, des chefs de

collectivités et des responsables des Associations. Au total, ont été rencontrés, dans le cadre de l'étude, 243 acteurs.

Au Bénin, près de 61,3 % des femmes vivent dans des zones rurales où elles fournissent 60 à 80% de la main d'œuvre agricole (Source INSAE). Ce qui fait dire qu'au Bénin, la pauvreté a un visage féminin.

Cette situation de précarité de la femme se justifie par le dualisme juridique (droit moderne rivalise avec le droit coutumier). En effet, La Constitution du Bénin prévoit des droits étendus d'égalité aux hommes et aux Femmes. Il revient alors de connaître les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à la terre : les pesanteurs sociologiques, anthropologiques et historiques ; l'analphabétisme ; la pauvreté des femmes ; le manque d'une réelle volonté politique à faire de la femme un réel acteur de développement. Dans un tel processus, quelle sera la contribution du communicateur dans une politique globale de développement? L'exposé au cours du congrès nous édifiera.

Adresse de l'auteur-e : [dirogo1980@yahoo.fr](mailto:dirogo1980@yahoo.fr)

### **11. Proposition de communication de M. Maxime PRÉVEL \*membre AISLF\***

Ecole de Management de Normandie, METIS (enseignant-e/chercheur-e), CAEN France.

#### **Sociologie des OGM agricoles**

L'invention et la promotion par les firmes multinationales agricoles et agropharmaceutiques des organismes génétiquement modifiés (OGM) posent de nombreuses questions à la sociologie. Ils contribuent à brouiller la frontière entre nature et culture car ils constituent une forme hybride, un artefact doté de fonctionnalités biologiques. L'artificialisation scientifique des formes naturelles naît au sein des services de recherche-développement des grands appareils technocratiques publics ou privés et contribue à asseoir leur puissance sur le monde. En outre, l'application du régime juridique de la propriété industrielle aux OGM provoque une instrumentalisation de la nature qui, avec la promotion du principe de la brevetabilité du vivant, s'inscrit toujours plus profondément dans la sphère du marché. Au-delà des incertitudes liées aux conséquences environnementales et sanitaires des OGM agricoles, il semble possible d'étayer l'hypothèse selon laquelle les pratiques, les intérêts et les imaginaires des promoteurs des plantes génétiquement modifiées sont sans doute liés à ce que Georges Balandier appelle la « possession technoscientifique du monde » (Le grand système, Paris, Fayard, 2001, 266). Les OGM montrent l'importance du pouvoir acquis par le complexe économique et technoscientifique qui pénètre l'agriculture comme les autres sphères de la société.

Adresse de l'auteur-e : [m.prevel@em-normandie.fr](mailto:m.prevel@em-normandie.fr)

### **12. Proposition de communication de M. Jean-François FILION**

Université du Québec à Montréal, Département de sociologie (enseignant-e/chercheur-e), MONTRÉAL Canada.

#### **Exposition des concepts fondamentaux de la nouvelle critique marxienne du capitalisme vert dans les théories contemporaines de la "Wertkritik" et du marxisme politique: le cas des OGM en agriculture comme phénomène social total.**

En rupture avec le marxisme traditionnel, deux courants marxistes – la critique de la valeur (Postone, Kurz, Jappe) et le marxisme politique (Brenner, Meiksins Wood, Comninel) – proposent des mises à jour complémentaires de la compréhension des dynamiques capitalistes contribuant à la crise écologique. Le courant de la critique de la valeur conceptualise l'aspect systémique des processus capitalistes qui contraignent les pratiques à une logique productiviste incontrôlable, dont l'une des conséquences est la colonisation toujours plus étendue des sphères de la vie parallèlement à une exclusion grandissante de la population devenue inutile par le développement technologique. Quant au marxisme politique, il met, entre autres, de l'avant la notion d'« improvement » qui sert de légitimation à la marchandisation de la nature. Notre hypothèse consiste à avancer que cette forme symbolique reproduite en Occident depuis les Temps modernes sous-tendrait la crise écologique, notamment à travers les discours sur l'inéluctabilité de l'industrialisation de l'agriculture. Ainsi la tendance lourde à la privatisation du vivant que l'on retrouve aujourd'hui avec les brevets de semences transgéniques obéirait à la même logique technico-économique qui a engendré le mouvement des « enclosures » dans les campagnes anglaises du XVIe au XVIIIe siècles. Tout compte fait, ces nouvelles études marxistes permettent de fonder une critique informée du capitalisme vert et de l'aliénation aux biotechnologies.

Adresse de l'auteur-e : [filion.jean-francois@uqam.ca](mailto:filion.jean-francois@uqam.ca)

### **13. Proposition de communication de M. Lionel SCOTTO D APOLLONIA**

Université Montpellier III, Département de sociologie (doc), MONTPELLIER France.

#### **Analyse de la controverse climatique à partir d'un nouveau modèle d'analyse socioépistémique des controverses scientifiques : de la nécessité pour l'Occident de construire une modernité verte?**

La 17<sup>ème</sup> réunion sur le changement climatique à Durban s'est achevée sur un accord prévoyant d'établir d'ici à 2015 un pacte global de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pourtant la responsabilité de l'homme dans le réchauffement climatique reste toujours controversée. Dans ce processus conflictuel, s'entremêlent des questionnements scientifiques, économiques, politiques, éthiques et idéologiques.

Nous détaillerons la construction d'un nouveau modèle d'analyse socioépistémique des controverses scientifiques fondé sur les travaux de Lemieux (2007). Après avoir exposés les principaux résultats obtenus et en considérant la controverse climatique comme un facteur de changement social, nous nous interrogerons sur la façon dont la pensée occidentale s'enferme sur ces propres représentations par l'adhésion à un nouveau grand récit moderne « vert » (Beck, 2010) et mobilisateur : le réchauffement climatique (Scotto & Urgelli, 2011).

Adresse de l'auteur-e : scotto.lionel@neuf.fr

### **14. Proposition de communication de M. Eric PAUTARD**

Institut des Sciences de l'Homme (USR 3385), LIED (Univ. Paris VII Diderot) (post-doc), LYON France.

#### **La gestion des incertitudes électriques après Fukushima : Entre prise de conscience et déni du risque**

Un an après Fukushima, les enquêtes d'opinion montrent combien les Français restent circonspects sur la question nucléaire. Entre crainte et résignation, les usagers du système électrique le plus nucléarisé au monde restent en effet toujours exposés à un discours simpliste qui tend à opposer l'atome et la bougie.

Outre la question des risques liés à l'énergie nucléaire (catastrophes, terrorisme, déchets, approvisionnement en uranium, démantèlement), de nombreuses incertitudes pèsent sur le modèle électrique national. Parmi celles-ci, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'hypothèse d'une rupture massive de l'alimentation électrique. En effet, même si le gestionnaire du réseau se veut rassurant, la survenue d'un tel événement reste envisageable, au-delà des territoires où les pics de consommations sont désormais une menace bien identifiée. Pourtant, les politiques de maîtrise de la demande en électricité et de développement des énergies renouvelables continuent en France de dissocier les enjeux techniques des questions environnementales, en délaissant le principe d'une planification intégrée de la ressource électrique qui permettrait de traiter sur un même plan les différents niveaux d'incertitude de manière durable et concertée.

Alors que le Japon a dû se résoudre en urgence à réduire fortement sa consommation électrique, il semble intéressant de se demander pourquoi la France est l'un des rares pays à ne pas prendre en compte le risque d'un black-out massif.

Adresse de l'auteur-e : eric.pautard@ish-lyon.cnrs.fr

### **15. Proposition de communication de M. Cédric SURIRÉ**

Université de Caen Basse-Normandie, CERReV (Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités) (doc), CAEN France.

#### **Socio-anthropologie du risque industriel au sein de la société technoscientifique : sous-traitance, déni du risque et processus d'alerte**

Depuis dix ans, nous élaborons une réflexion socio-anthropologique portant sur la santé au travail et le risque industriel. Le fait que la santé physique et mentale d'hommes et de femmes, évoluant au sein d'une société où le travail occupe une place centrale, soit prisonnière des enjeux économiques et politiques incarnés par un système industriel à risque pouvant remettre en question le devenir de l'homme dans sa totalité, constitue les prémices d'une vulnérabilité technique, mais aussi sociale grandissante du devenir de l'homme dans sa totalité et nous amène à me poser la question suivante: Comment se fait-il que des travailleurs soient délibérément exposés à des fonctions professionnelles soumises au risque?

En reprenant P. Herman sur le «crime social parfait» incarnée par l'amiante, vient la question qui consiste à se demander «que vaut la mort d'un ouvrier, d'une ouvrière» pris, dans une organisation du travail

propre à ce que S. Weil appelle l'«étai de la subordination» et, deuxièmement, dans un système productif propre à ce qu'U. Beck nomme «la société du risque»? Au regard du rapport de l'homme à la nature et à lui-même, sous le couvert d'une survalorisation de la technique comme marqueur anthropologique d'une exposition de l'homme au risque et à la vulnérabilité, nous pensons qu'il est nécessaire de se demander avec F. Lemarchand si l'on peut, «pour reprendre une formule désormais répandue, entreprendre de changer l'humanité de l'homme sans la perdre?»

Adresse de l'auteur-e : cedricsurire@gmail.com

#### **16. Proposition de communication de M. Xavier LEMAIRE \*membre AISLF\***

University College London, Energy Institute (enseignant-e/chercheur-e), LONDRES Royaume-Uni.

#### **Socio-génèse de l'électrification rurale avec des énergies renouvelables décentralisées sur le continent Africain**

Dans le contexte africain où une partie importante de la population vit en milieu rural dans des sites éloignés de toute possibilité de connexions au réseau électrique, les énergies renouvelables décentralisées notamment le solaire photovoltaïque sont apparues après le premier choc pétrolier comme particulièrement prometteuses.

Cette communication retrace la construction des discours en faveur de la promotion de ces technologies en Afrique et tente de retracer ses origines, notamment à travers ses connexions avec certaines formes d'idéologies du développement. Ces discours tournent notamment autour de l'idée d'autonomie énergétique des communautés locales, de recours à des énergies non polluantes, mais aussi d'indépendance vis-à-vis des anciennes puissances coloniales.

Nous analysons les obstacles auxquels les acteurs se sont trouvés confrontés lors de la conception et la mise en œuvre de projets d'électrification rurale et les différentes stratégies employées pour y faire face sur le terrain afin de concilier les représentations sociales liées à ces énergies avec leurs utilisations concrètes et immédiates. Cette évolution autorise aujourd'hui la diffusion à large échelle de ces technologies par la mobilisation de réseaux d'acteurs commerciaux locaux et des financements internationaux, la question du changement climatique contribuant au renouveau de l'intérêt pour les énergies renouvelables.

Adresse de l'auteur-e : x.lemaire@ucl.ac.uk

#### **17. Proposition de communication de Mme Marie-Gabrielle SURAUD**

Université de Toulouse (Paul Sabatier-Mirail), CERTOP UMR CNRS 5044 (enseignant-e/chercheur-e), TOULOUSE France.

#### **Les risques technologiques : un révélateur des tensions entre la sphère scientifique et la société civile : les nanoactivités à l'épreuve de leur légitimation**

Cette communication (recherches financées par le Ministère de l'Ecologie) vise à montrer en quoi le thème des nanotechnologies constitue une bifurcation dans l'évolution de la thématique des risques environnementaux.

La demande - inédite - d'un « moratoire sur les recherches académiques » par des associations environnementalistes en est un aspect. Dépassant le débat sur les choix technologiques (moratoires sur la commercialisation des nanoproduits ou la R&D), cette perspective conduit à exiger la participation des citoyens à la définition des politiques scientifiques (notion de « co-pilotage de la recherche » du Grenelle de l'environnement).

Des interrogations émergent : quels leviers permettraient à la société civile de peser sur les axes de recherche ; quelle solidarité s'établit chercheurs et société civile (citoyens non-chercheurs), solidarité considérée par les associations comme un levier essentiel de la transformation des politiques de la recherche. Or, malgré une critique partagée de la régulation systémique de la recherche par le pouvoir et l'argent, l'idée d'une participation de la société civile à la détermination des politiques de la recherche conduit à des oppositions et des tensions - nouvelles - entre sphère scientifique et société civile.

Dans cette perspective, l'analyse du renouvellement des rapports entre la sphère scientifique et la sphère civique apparaît comme un élément essentiel pour appréhender le processus de démocratisation des politiques de recherche.

Adresse de l'auteur-e : marie-gabrielle.suraud@iut-tlse3.fr

## **18. Proposition de communication de Mme Régine BOUTRAIS**

ANSES - Université Paris Dauphine, Unité Risques et Société (enseignant-e/chercheur-e),  
MAISONS-ALFORT France.

### **Santé environnementale et appropriation militante des incertitudes scientifiques : les sciences et les techniques au cœur des mobilisations**

La prolifération et la mondialisation de risques sanitaires dus à la présence de produits chimiques diffus dans l'environnement et la recrudescence de pathologies d'origine environnementale donnent lieu à des controverses scientifiques et à des mobilisations citoyennes croissantes. Dans le champ émergent de la santé environnementale, les incertitudes dans l'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement proviennent de la difficulté à établir un lien de causalité entre l'exposition chronique à un ou des produits toxiques et l'apparition d'une pathologie (faibles doses transmises à l'être humain par différents vecteurs, bioaccumulation et interaction des substances dans l'organisme, limite des méthodologies permettant la caractérisation des multi-expositions, temps de latence, etc.). Dans un domaine où la science et la technique sont invoquées par les pouvoirs publics pour réguler les risques (par le biais de normes et de seuils admissibles), les incertitudes font l'objet d'appropriations stratégiques par les acteurs visant à les minimiser ou à les maximiser et questionnent les savoirs experts. Les actions associatives se cristallisent également autour des nouvelles technologies (organismes génétiquement modifiés, téléphonie mobile, antennes relais, nanotechnologies) dans une approche critique d'un progrès technologique et scientifique qui se ferait au détriment de la santé des populations. La science devient pour ces acteurs collectifs à la fois un objet de revendication et une ressource pour l'action (« une scientification des protestations contre la science » d'après Beck) qui se manifeste par une argumentation militante à connotation scientifique et la production d'une contre-expertise « profane ».

Adresse de l'auteur-e : Regine.Boutrais@anses.fr

## **19. Proposition de communication de Mme Véronique VAN TILBEURGH \*membre AISLF\***

CNRS UMR 6590 ESO, Université de Rennes 2 - Dpt. de Sociologie (enseignant-e/chercheur-e),  
RENNES France

Avec : OLLITRAUT Sylvie, UMR 6051 CRAPE et CALVEY Marcel, UMR 6590 ESO.

### **L'incertitude des dispositifs environnementaux dans les réseaux locaux : Des parcs éoliens dans les systèmes d'interdépendances**

L'objectif de cette communication est d'analyser la façon par laquelle l'incertitude générée par de nouveaux dispositifs environnementaux est prise en charge par les réseaux locaux. En règle générale, dans des systèmes d'interdépendances, l'incertitude est gérée en routine en fonction des consensus locaux. Or, dans certains cas, ces dispositifs sont contestés à travers des mobilisations locales, créant des conflits ouverts clivant le débat public. Dans ces situations, l'incertitude générée par les dispositifs est fréquemment exprimée sur un mode émotionnel cristallisant les positions entre porteurs et opposants au dispositif.

L'hypothèse est que l'incertitude liée à une nouvelle situation devient un enjeu dans le débat si elle remet en cause le consensus local, redéfinissant à terme les positions au sein du système de relations sociales. Ainsi, ce n'est pas l'incertitude générée par le dispositif en lui-même qui serait à l'origine des mobilisations, mais plutôt la façon dont elle est traitée dans le système local de relations sociales quand elle remet en cause l'attribution de la confiance. Cette communication se fonde sur une comparaison entre plusieurs situations où l'incertitude liée à un même dispositif environnemental, des parcs éoliens en Bretagne, a généré des contestations prenant des formes variables. Dans la discussion, le rôle de l'émotion en tant qu'expression cognitive d'une incertitude sera plus particulièrement questionné.

Adresse de l'auteur-e : veronique.vantilbeurgh@univ-rennes2.fr

## **20. Proposition de communication de Mme Jerónimo HELENA**

ISEG-UTL (Instituto Superior de Economia e Gestão - Universidade Técnica de Lisboa) &  
SOCIOUS (enseignant-e/chercheur-e), LISBOA Portugal.

### **Quand les incertitudes sont réduites à des risques dans les controverses environnementales**

Parmi les questions environnementales qui impliquent des décisions de risque, peu ont été plus controversées que l'installation d'infrastructures pour le traitement/élimination des déchets, surtout les dangereux. Au Portugal, la décision politique de mettre en œuvre un processus de combustion de déchets

industriels dangereux dans les fours à ciment – connu sous le nom de "co-incinération" – a donné lieu à un des plus discutés conflits politiques et environnementaux des dernières décennies.

Basé sur des données empiriques recueillies sur ce conflit, l'objectif de cet article est triple: 1) discuter les implications du fait que l'expertise scientifique a seulement été convoqué après l'annonce public de la décision et de l'éruption de protestations, qui ont conduit à une situation où le gouvernement saisit le conseil scientifique pour tenter de légitimer la décision déjà prise; 2) discuter les conséquences du profil technique du comité d'experts, leurs antécédents disciplinaires et le caractère contraignant de son mandat; 3) identifier les utilisations des notions de "risque" et "incertitude" dans les rapports d'experts scientifiques réuni par le gouvernement et dans ceux des comités de contre-experts, et leurs différentes conceptions quant à la confiance dans la science, la capacité de surveillance par l'État et les entités compétentes, et les critères pour considérer certaines pratiques comme suffisamment sûr pour les populations.

Adresse de l'auteur-e : jeronimo@iseg.utl.pt

## **21. Proposition de communication de Mme Marie PONNET**

Ecole des mines de Nantes, Centre Nantais de Sociologie (CENS) à l'Université de Nantes (post-doc), NANTES France

Avec : BRETESCHE Sophie, Ecole des mines de Nantes, LEMNA.

### **Les incertitudes entre temps social et temps physique : le cas d'une ancienne mine d'uranium**

Dans cette communication, nous présenterons les multiples incertitudes liées à la notion de temps concernant le suivi et la gestion des anciennes mines d'uranium en France. A travers le cas concret d'une mine d'uranium en particulier, nous exposerons le décalage existant entre le temps court de l'exploitation (moins de 50 ans) et de la mémoire « vivante » de ces sites au temps physique long du matériau. Nous souhaitons montrer que les souvenirs qui restent de cette ancienne mine d'uranium obtenus à travers des témoignages du personnel (mineurs, géologues...) de ces sites restent segmentés.

Les incertitudes techniques et scientifiques liées au temps nécessaire d'une vigilance active sur les résidus et stériles miniers sont amplifiés par la nécessité de prendre en compte le manque de permanence des organisations sur des durées longues (ancien exploitant, autorité administrative de surveillance), l'oubli de cette ancienne exploitation ou encore l'effacement de traces des lieux. Finalement nous concluons sur les difficultés à articuler le temps social devenu flexible (réversibilité) et le temps physique du matériau (irréversibilité) qui créé encore un peu plus d'incertitudes sur cette gestion. En nous appuyant sur une ancienne mine d'uranium, nous illustrerons le double registre de la temporalité : à la fois la fragilité des souvenirs et l'infinité des traces laissées par cette ancienne exploitation.

Adresse de l'auteur-e : ponnet@laposte.net

## **22. Proposition de communication de Mme Agnès FORTIER**

INRA, SADAPT

Avec : ALPHANDERY Pierre

### **La nature quantifiée : les dispositifs de rationalisation des connaissances naturalistes en France**

La dimension cognitive constitue un élément essentiel des politiques de conservation de la biodiversité. Depuis trois décennies, les Conventions internationales et la multiplication des formes d'actions publiques en faveur du vivant ont suscité des besoins en matière de données naturalistes fiables et standardisées. Cette entreprise de quantification se traduit par la mise en place de systèmes d'information. L'objet de cette communication est d'apporter des éléments de réflexion sur ces dispositifs à la fois du point de vue de leurs contenus cognitifs et normatifs, des réseaux d'acteurs qu'ils tissent et des effets qu'ils produisent. Nous voudrions montrer qu'au-delà des objectifs revendiqués de faciliter l'accès aux données, ces dispositifs ont pour effet de reconfigurer les légitimités et les formes de pouvoir et dans le même temps d'orienter les actions des producteurs de données en particulier des associations naturalistes qui figurent parmi les principaux fournisseurs d'information sur la nature, en France. Ajoutons enfin, le rôle performatif de ces dispositifs qui participent d'une construction du réel et de la biodiversité. Cette recherche fondée sur une approche socio-anthropologique s'appuiera sur l'examen de dispositifs d'information régionaux, avec le souci de replacer ces initiatives dans un contexte national et européen.

Adresse de l'auteur-e : agnes.fortier@ivry.inra.fr

### **23. Proposition de communication de Mme Sylvia BECERRA**

CNRS, LABORATOIRE GEOSCIENCE ENVIRONNEMENT TOULOUSE (enseignant-e/chercheur-e), TOULOUSE France

Avec : MOURI Hassan et MUNOZ Margot

#### **Contaminations Métalliques, Environnement, Santé : la construction sociale des risques à Jebel Ressas (Tunisie)**

Une enquête sociologique a été menée sur les impacts des contaminations métalliques liées aux activités minières sur l'environnement et la santé à Jebel Ressas en Tunisie, petit village rural au NE de Tunis. L'activité minière passée a laissé à côté du patrimoine immobilier, d'importantes quantités de « stériles » contenant des résidus de plomb, zinc et cadmium. La question était de savoir comment les populations organisaient leur vie quotidienne sur ce site contaminé, comment elles percevaient et vivaient avec les risques sanitaires et environnementaux.

Notre propos sera de montrer (1) que la vulnérabilité de la population locale ne dépend pas seulement de la distance par rapport aux contaminants, mais qu'elle est également liée à un ensemble de « dispositions sociales » qui influencent la « mise en risque » de la contamination, ainsi que l'aptitude à y faire face à l'échelle individuelle et collective : l'organisation socio-spatiale du village sur l'ancien site minier, la perception des problèmes d'environnement et de la contamination, la capacité organisationnelle et politique locale sont autant de facteurs de vulnérabilisation des populations. Nous montrerons (2) notamment que pour les populations l'incertitude porte davantage sur la situation sociale –chômage des jeunes, propriété foncière, etc.- et politique que sur les questions sanitaires ou environnementales ou la gestion des déchets miniers.

Adresse de l'auteur-e : [sylvia.becerra@get.obs-mip.fr](mailto:sylvia.becerra@get.obs-mip.fr)

### **24. Proposition de communication de M. Zhaohui QIN**

Trois Gorges Université de la Chine, économie et gestion (enseignant-e/chercheur-e), YICHANG Chine.

#### **Le développement durable dans les zones industrielles des minorités chinoises**

Le développement économique de la Chine ne fait aucun doute. Il y a eu aussi des progrès évidents dans les réglementations et les contrôles des pratiques industrielles. Cependant, nous sommes loin d'avoir maintenu les paramètres environnementaux, économiques et sociaux correspondant à ce que l'on appelle le développement durable. Le développement économique doit prendre en compte les besoins à long terme, l'épuisement éventuel des ressources naturelles et la nécessité d'une équité sociale. Cela nécessite la mise en place par le gouvernement chinois d'objectifs sociaux, environnementaux et économiques, et la mise en place d'une stratégie de développement durable.

Les zones des minorités de l'ouest en Chine sont riches en ressources, et beaux paysages, mais ont un environnement écologique fragile. La question se pose donc de comment développer l'économie locale, tout en maintenant la qualité de l'environnement écologique et en promouvant la protection, l'amélioration de la qualité de vie de la population. La province du Sichuan est une région de l'Ouest de la Chine, où vivent un assez grand nombre de minorités. Il y existe des zones industrielles mais leur développement a aggravé la situation écologique au point de mettre en danger même la permanence de ce développement. De plus les objectifs sociaux du développement durables ne sont pas atteints dans la mesure où les zones des minorités se développent beaucoup moins vite que celles de la majorité Han.

Adresse de l'auteur-e : [zhaohuirr@163.com](mailto:zhaohuirr@163.com)

### **25. Proposition de communication de M. Hassan MOURI**

Département de sociologie Sfax Tunisie (enseignant-e/chercheur-e), TUNIS Tunisie.

#### **Pénurie d'eau d'irrigation et stratégies adaptatives: le cas de Haouaria, Tunisie**

Depuis la fin des années quatre-vingt, la Tunisie a intégré l'économie du marché après une phase de son histoire caractérisée par l'échec des stratégies "dirigistes et de l'économie planifiée". La phase actuelle se base sur la mise en œuvre des politiques officielles de l'Etat et des organisations internationales en matière de développement rural : « moins d'Etat, plus de marché », comme se paraître actuellement la devise générale. Souffrant déjà d'une large marginalisation, d'un manque d'eau de plus en plus ascendant, d'un statut foncier controversé, d'un problème chronique de vieillissement de la population, de sous-

investissement et de manque de politiques et de stratégies cohérentes, la petite et moyenne paysannerie est en crise perpétuelle.

Cette situation traduit une modification des rapports de force locaux, des rapports stratégiques entre les acteurs sociaux locaux et plus globalement nationaux. De nouvelles formes de domination se développent, des conflits et des tensions submergent et des alliances et des compromis sont mises en œuvres.

La petite et moyenne paysannerie reste livrée à elle-même, tant que les politiques agricoles soutiennent les grandes institutions agricoles qui contribuent pleinement à la mise en œuvre des stratégies de l'Etat.

Adresse de l'auteur-e : hassanmouri@hotmail.com

## **26. Proposition de communication de M. Désiré Boniface SOME**

Université de Ouagadougou, Département de Sociologie (enseignant-e/chercheur-e),  
OUAGADOUGOU Burkina.

### **Changements climatiques et adaptation des populations en pays lobi au Burkina Faso**

Préciser la relation population environnement est une question difficile, remarque J.Véron, qui propose que des réponses soient apportées à diverses questions, allant de l'acceptation du terme changement climatique aux critères de mesures et au niveau d'analyse (local ou global). Chez Almaric confère F.Gendreau, il existe deux paradigmes qu'il qualifie de moderne et d'alternatif auxquels il croise trois niveaux d'analyse : le local, le national et l'international. Du niveau retenu dépendent largement les perceptions, les réalités et des stratégies d'adaptation.

Diverses hypothèses se développent sur les changements du climat : en effet, alors que certains pensent déjà qu'il est irréversible, d'autres affirment qu'un mouvement collectif en faveur de l'environnement peut changer les choses. Les conséquences des changements climatiques sont déjà visibles au niveau global. Si elles suscitent une accélération des rencontres de haut niveau entre pays. Au Burkina Faso, une population à forte tendance traditionaliste où conservatrice les Lobi, partage-elle cette prise de conscience ? Si oui, en quels concepts traduit-t-elle les changements climatiques et comment s'adapte-elle aux conséquences sur les activités de sa vie quotidienne.

Nous avons mené des investigations en région Lobi, au Sud-ouest du pays auprès de plusieurs catégories d'acteurs. Les résultats vont des formes d'expression linguistiques du milieu jusqu'à l'identification de la réalité et des formes d'anticipation.

Adresse de l'auteur-e : bonidesir@yahoo.fr

## **27. Proposition de communication de Mme Marie FALL**

Université du Québec à Chicoutimi, Département des sciences humaines (enseignant-e/chercheur-e), CHICOUTIMI Canada

### **Survivre à la vulnérabilité écologique : défis et moyens d'adaptation des communautés villageoises du delta du Saloum (Sénégal)**

Le delta du Saloum est une région naturelle du Sénégal naguère riche en biodiversité. Aujourd'hui, la vulnérabilité écologique, conséquence des changements climatiques et des actions anthropiques entre autres, menace les activités traditionnelles des populations locales. Plusieurs défis sont à relever par ces dernières pour assurer la survie de leurs terroirs. Dans certains villages, des initiatives de gouvernance locale de la biodiversité ont été développées afin de mieux lutter contre les impacts de la dégradation des conditions environnementales. Dans le village de Missirah, l'association Fannabara s'active dans la restauration des écosystèmes en dégradation et la promotion des activités liées à la culture locale. Les projets initiés s'inscrivent dans une perspective de sensibilisation, d'éducation et d'actions pour un environnement durable. Cette communication montre que le contexte de décentralisation et de responsabilisation des acteurs à la base, associé aux mutations dans les zones rurales, notamment dans leurs dimensions liées à la participation des populations dans la gouvernance de la biodiversité, ont grandement favorisé les nouvelles dynamiques de développement local.

Adresse de l'auteur-e : marie.fall@uqac.ca

## **28. Proposition de communication de Mme Sophie NEMOZ**

Université Libre de Bruxelles, Institut de Gestion en Environnement et d'Aménagement du Territoire (post-doc), BRUXELLES Belgique.

## **Repenser et expérimenter la résilience à l'échelle d'une communauté d'habitants. Sociologie des Villes en Transition**

La participation éco-citoyenne connaît aujourd'hui un renouvellement important en tant qu'objet de recherche et pratique sociale. Le principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement en affirme la nécessité pour le développement durable : « La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés au niveau qui convient » (CNUED, 1993 [1992]). Face à la montée des problèmes environnementaux, à l'accroissement des inégalités sociales et à la crise économique, le mouvement international des Villes en Transition vise à repenser le traitement des lieux et le rôle dévolu à ceux qui les habitent dans l'optique d'une plus grande résilience. Empruntée aux écologues, cette notion désigne la capacité de se reconstituer après l'impact d'un traumatisme.

Notre analyse comparée des Villes en Transition propose d'effectuer un retour critique sur leurs dispositifs de prise sur l'incertain. Dans une double dynamique de fragmentation et de mondialisation des gouvernements, il paraît intéressant d'examiner ce type de démarche participative qui prétend restaurer la citoyenneté à une échelle de proximité interpellant directement l'habitant, que ce soit sur la relocalisation de l'économie, la diminution de l'empreinte écologique, ou encore la réappropriation des savoirs et des techniques. Au-delà de l'idée d'une acceptabilité des risques par le corps social, il s'agit d'étudier sa capacité d'adaptation.

Adresse de l'auteur-e : [sophie.nemoz@gmail.com](mailto:sophie.nemoz@gmail.com)

### **29. Proposition de communication de M. Vincent MARQUET**

Université Victor Segalen, Unité Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, Irstea (doc),  
BORDEAUX France.

#### **Les effets différenciés de l'incertitude liée aux CC sur les stratégies d'adaptation aux variations des régimes hydrologiques.**

Posé comme un enjeu politique majeur, la gouvernance du changement climatique (CC) se décline aujourd'hui à tous les niveaux institutionnels et représente un défi pour l'organisation de l'action collective d'autant plus que ces politiques doivent composer avec d'importantes incertitudes sur les impacts du phénomène.

Prenant cette situation à l'échelle locale de mise en place des dispositifs et où s'expriment le plus fortement les incertitudes, ce travail abordera les stratégies d'adaptation aux variations des régimes hydrologiques sur la Garonne/Gironde dans le sud-ouest de la France et la rivière Richelieu dans la région de Montréal où des expertises convergent pour signaler les effets des CC tout en admettant de fortes incertitudes sur ces prédictions. L'objectif sera d'expliquer les effets contrastés de l'incertitude sur les stratégies d'adaptation. En effet, si nous pouvons considérer que l'incertitude transforme les relations entre expertise et décideurs, les terrains que nous avons observés montrent aussi des formes d'arrangements différenciés avec l'incertitude allant du renforcement du cadre institutionnel au renouvellement des instruments et l'émergence de dispositifs participatifs.

Partant d'une lecture générale de sociologie de l'action publique, nous déterminerons le poids de l'incertitude dans l'espace décisionnel à partir d'une analyse de sa mise en visibilité dans les arènes à différents temps forts et par les effets du cadre institutionnel.

Adresse de l'auteur-e : [vincent.marquet@irstea.fr](mailto:vincent.marquet@irstea.fr)

### **30. Proposition de communication de M. Didier BUSCA \*membre AISLF\***

Université Toulouse 2 Le Mirail, MDR, CERTOP UMR 5044 (enseignant-e/chercheur-e),  
TOULOUSE France

Avec : VIDAL Marion, Doctorante allocataire de recherche, CERTOP UMR 5044 du CNRS.

#### **L'environnement peut-il se passer de l'action publique ? Quand les viticulteurs et leurs médiateurs professionnels se confrontent à l'épreuve de l'anticipation**

L'action publique environnementale est confrontée à des enjeux persistants de protection de la nature et de santé publique. Face à la faible performance des politiques publiques d'environnement, l'objectif de la recherche (menée dans le cadre du programme CDE du Ministère de l'Écologie) est d'interroger les formes inédites de collaboration, de délibération et d'accord qui naissent en amont des dispositifs publics, entre médiateurs professionnels et agriculteurs. Il s'agit de privilégier à une lecture centrée sur la puissance

normative des pouvoirs publics, la capacité d'anticipation et de réponse des parties-prenantes à la construction des problèmes d'environnement et à leur mode de résolution. En d'autres termes, il s'agit d'interroger les mécanismes de recomposition de l'action environnementale dans une situation non formalisée par le design de l'action publique. La communication analyse les capacités du monde viticole à formaliser des réponses aux incertitudes que fait peser l'injonction écologique sur les pratiques de production. Une attention particulière sera portée sur l'appellation Cahors et un dispositif visant à trouver des alternatives aux herbicides. Les solutions, qu'elles relèvent du labour ou de l'enherbement, ne sont pas appréhendées à partir de logiques strictement agronomiques, mais sont hiérarchisées et adoptées comme des variables individuelles d'ajustement face aux incertitudes d'un système en transition liée à la réorganisation collective du vignoble.

Adresse de l'auteur-e : [busca@univ-tlse2.fr](mailto:busca@univ-tlse2.fr)

### **31. Proposition de communication de M. Pierre-Marie AUBERT**

AgroParisTech / Montpellier recherche management, Gestion environnementale des écosystèmes et forêts tropicales / AlterManagement, Mondialisation et é (enseignant-e/chercheur-e), MONTPELLIER France.

#### **Le monde associatif face aux questions d'environnement en milieu rural marocain : entre radicalisme politique et compromis socio-environnemental**

Dans un contexte de tensions sur les ressources naturelles, le milieu rural marocain a vu se développer depuis 20 ans nombre d'associations prétendant agir sur la gestion de l'environnement. Cette communication cherche à caractériser leur contribution à la lutte contre la régression des ressources sylvopastorales. Elle s'appuie sur la description de ces associations et des acteurs qui s'y engagent pour interroger i) leurs capacités à contrer la dégradation des écosystèmes et ii) la manière dont leur intervention renouvelle les rapports entre État et société rurale. Deux formes idéal-typiques d'associations sont identifiées. Les premières voient la dégradation des écosystèmes comme le résultat d'une corrélation entre pauvreté et dépendance aux ressources sylvopastorales et orientent leurs actions vers la promotion d'activités génératrices de revenus pour les ruraux. Les secondes décrivent les problèmes d'environnement en termes de mauvaise gouvernance et de prélèvements illégaux des ressources et cherche à faire cesser ces pratiques en les médiatisant. Aucune d'elles ne parvient ainsi à modifier directement les modes gestion actuels. Par ailleurs, ces deux types d'associations oscillent entre dépendance aux ressources étatiques et défiance vis à vis de ce même État. Des liens apparaissent cependant entre elles par le biais du multi-positionnement d'acteurs associatifs, permettant l'émergence de formes de compromis socio-environnementaux à interroger.

Adresse de l'auteur-e : [pm.aubert@agroparistech.fr](mailto:pm.aubert@agroparistech.fr)

### **32. Proposition de communication de Mme Mylène CHAMBON**

Université du Littoral Côte d'Opale, Territoires villes environnement et société EA 4477 PRES Lille Nord de France (post-doc), DUNKERQUE France

Avec : FRERE Séverine, TVES-ULCO et ZWARTEROOK Irénée, TVES-ULCO.

#### **Agir par l'incertitude : les élus face aux PPRT L'exemple du territoire dunkerquois**

La communication prendra pour objet la procédure de concertation qui est actuellement mise en place, au sein du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque, dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), en s'attachant à la position des élus.

Avec ses 13 sites Seveso seuil haut proches des habitations, l'agglomération dunkerquoise est particulièrement soumise aux risques industriels. Instaurés pour mieux adapter l'urbanisation autour des installations classées, les PPRT représentent une réelle contrainte pour les communes à proximité des usines et prises dans les périmètres d'aléas de ces plans. Les élus locaux doivent donc accommoder leur gouvernance du risque avec plusieurs types et degrés d'incertitude : quant à la définition du périmètre d'études et à la fiabilité des nouvelles méthodes de calcul probabiliste des accidents, quant aux mesures à prendre sur le foncier pour protéger la population, quant aux moyens de financer ces mesures et quant à l'acceptation de ces contraintes par les industriels qui à tout moment peuvent quitter le territoire.

Ainsi, si les élus locaux sont préoccupés par la sécurité de leurs concitoyens, ils peuvent également être conduits à préférer une définition limitée du périmètre de danger pour pouvoir faire vivre

économiquement et socialement leur territoire. Se pose donc ici en filigrane la question d'agir à la fois sur et par l'incertain.

Adresse de l'auteur-e : mylene.chambon@hotmail.fr

### **33. Proposition de communication de M. Hervé FLANQUART \*membre AISLF\***

MRSH, Maison de la Recherche, Territoires, Villes, Environnement et Société (ULCO)  
(enseignant-e/chercheur-e), DUNKERQUE France.

#### **Face au risque technologique : le dilemme de l'élu territorial**

L'élu d'une commune qui abrite un site Seveso se trouve souvent devant la nécessité d'arbitrer entre haute sécurité pour ses concitoyens et acceptation de leurs demandes de bâtir/agrandir le bâti. Fixer un niveau très élevé pour le 1er objectif, c'est être très restrictif pour les permis de construire ; ce qui est souvent peu apprécié des habitants. Et être plus laxiste pour les permis, c'est se concilier les bonnes grâces (le vote) des habitants, mais baisser le niveau d'exigence de la sécurité.

Cet arbitrage est difficile, notamment parce qu'il est sensible au biais de rétrospection, et ce pour deux raisons essentielles. La 1ère est que les administrés ne sont pas homogènes, il existe des riscophobes désirant des actions fortes, de suite, et des personnes qui focalisent peu sur le risque et donc partisans d'actions mesurées. Il est impossible de satisfaire les deux. La 2nde est que lorsque l'on juge les décisions politiques a posteriori on oublie le contexte dans lequel elles ont été prises ; on sélectionne les facteurs qui se sont révélés déterminants en évinçant ceux qui ne l'ont pas été mais apparaissaient importants au moment de la décision.

Ainsi, le politique prend une décision dans un certain contexte cognitif, social, politique, mais sera jugé dans un autre. Il est donc quasi certain de se voir reprocher, au moins par une part de ses administrés, la décision prise.

Le site de Dunkerque et ses 13 sites Seveso servira de terrain à l'étude.

Adresse de l'auteur-e : hflanquart@yahoo.fr

### **34. Proposition de communication de M. Thomas DEBRIL**

INRA, UMR Agir (enseignant-e/chercheur-e), CASTANET TOLOSAN France

Avec: MARCH Hug et THEROND Olivier (UMR Agir).

#### **La gestion quantitative de l'eau sur le bassin Adour Garonne : de la rationalisation des usages à la création de barrages**

Les évolutions actuelles de contexte, tant climatique, qu'économique et de pression sociétale font de la gestion de l'eau un enjeu de plus en plus important. Cet enjeu apparaît crucial sur le bassin hydrographique Adour Garonne où il est reconnu une insuffisance structurelle des ressources en eau par rapport aux différents usages. Cette situation, se traduit par d'importantes controverses autour des dispositifs destinés à qualifier l'état de la ressource et par d'importants conflits entre les différents usagers de l'eau. Elle conduit à s'interroger sur les modes de régulation associés à la gestion quantitative de l'eau. Nous montrerons que si la gestion concertée de l'eau en France renvoie à une action procédurale et participative qui a pour objectif d'assurer une plus grande rationalité et légitimité à l'action publique, elle vient butter sur des jeux d'acteurs qui en conditionnent largement la portée. Nous présenterons d'abord comment un jeu social externalise les coûts de son fonctionnement sur la ressource et parvient à imposer le problème d'eau comme un problème d'insuffisance de l'offre. Nous décrirons ensuite comment les services de l'état tentent de reprendre en main la gestion de l'eau en négociant l'application d'une réforme plus soucieuse du bon fonctionnement des écosystèmes. Nous montrerons enfin que l'application de cette réforme conduit finalement à relancer un programme d'avantage tourné vers la création de barrages que vers la rationalisation des prélèvements

Adresse de l'auteur-e : thomas.debril@toulouse.inra.fr

### **35. Proposition de communication de M. Kévin CAILLAUD**

IRSTEA-ENGEES, UMR GESTE (doc), STRASBOURG France.

**La recomposition de l'action publique territoriale de l'environnement : un phénomène d'hybridation ? L'exemple de la gestion départementale de l'eau destinée à la consommation humaine en Ile-et-Vilaine (France)**

Le système politico-administratif territorial français n'a cessé d'évoluer, s'adaptant aux changements de l'action publique et aux défis de l'environnement. La gestion de l'eau destinée à la consommation humaine (DCH) est symptomatique de ces recompositions, ce que j'illustrerai en mobilisant le cas de l'Ille-et-Vilaine. A partir d'alertes pesant sur l'alimentation en eau potable du département, un long processus socio-politique s'engagea, aboutissant à une reconfiguration du système. Cette dynamique fut marquée par : la constitution d'une coalition se saisissant des enjeux territoriaux ; une restructuration du système d'alimentation en eau potable (logique de séparation des compétences) ; des instruments d'action publique (dont un fonds départemental et les programmes Bretagne Eau Pure) mettant en lumière l'existence de modes de régulation d'ordre politico-administratif et par la responsabilisation ; des jeux d'acteurs complexes. Aujourd'hui, le système en Ille-et-Vilaine semble s'être recristallisé en un régime de gouvernance fédérale, dans lequel la ville de Rennes joue un rôle important. Cette trajectoire de reconfiguration est le résultat d'un processus d'hybridation entre des logiques environnementale et socio-institutionnelle. Ces résultats invitent alors à s'interroger sur les réels déterminants de la recomposition de l'action publique territoriale de l'environnement et l'émergence d'une diversité de configurations départementales de la gestion de l'eau DCH.

Adresse de l'auteur-e : kcaillaud@gmail.com

### **36. Proposition de communication de Mme Michelle DOBRÉ**

Université de Caen Basse-Normandie, Département de Sociologie CERReV (enseignante/chercheur-e), CAEN France.

#### **Le renoncement confort matériel dans les pratiques alternatives de désencombrement et de simplicité volontaire : une voie détournée d'affranchissement politique ?**

Dans le contexte de crise écologique chronique, nous assistons régulièrement, depuis la fin des années 1960, à l'émergence d'initiatives de réforme des styles de vie, qui se caractérisent par des tentatives de rupture avec les formes massives de consommation marchande. Parmi elles, la recherche de la « simplicité volontaire » met en œuvre un nouveau rapport aux objets de la vie courante, et au confort matériel plus généralement. L'attitude critique de la société de consommation et la rupture en acte avec celle-ci deviennent des emblèmes d'une action sociale d'un genre nouveau, qui a donné lieu à des analyses en termes de « consommation politique », ou engagée (Micheletti 2003, Dubuisson-Quellier 2009). Nous prendrons pour point d'entrée la notion de « résistance ordinaire » (Dobré 2002), qui situe en amont de l'action politique proprement dite le refus moral de coopérer à la société de consommation, refus qui peut s'exprimer par des actions de détachement, de renoncement (vivre « sans »), de rejet, ou de privation par rapport aux « biens » que procure la richesse matérielle dans la société post-industrielle. Les stratégies de désencombrement remettent en question la prolifération des objets.

Notre hypothèse d'investigation pose un rapport entre le degré d'engagement dans la réforme du style de vie et la réflexion sur l'acte de consommation, en relation complexe à l'engagement militant. Le cadre théorique et empirique (observations aménagées, entretiens, récits de vie centrés, méthode des itinéraires sur quelques objets de la vie courante, terrains sur les pratiques de désencombrement et de sauvetage des objets) est issu de la recherche TERESA (Traitement social de l'encombrement dans les styles de vie alternatifs).

Adresse de l'auteur-e : michelle.dobre@unicaen.fr

### **37. Proposition de communication de Mme Hélène HOUDAYER**

Université Montpellier 3, sociologie (enseignante-e/chercheur-e), MONTPELLIER France.

#### **L'art de vivre dans l'incertain**

Dans le cadre des préoccupations environnementales, songeons à la théorie des systèmes proposée par Edgar Morin. Outre la reproduction de l'espèce, Morin décèle un niveau phénoménal, celui du « vivre ensemble », dans l'interaction dialogique entre l'ensemble des comportements et l'environnement. C'est parce que la vie est ouverte sur l'environnement qu'elle peut développer de nouvelles stratégies d'apprentissages et de nouveaux modes de comportements. Face à l'individualité, la culture intervient pour former une boucle entre le pôle génératif (les règles) et le pôle phénoménal (les pratiques) : chacun protège l'environnement à sa manière. Un projet de société devrait trouver la voie entre une limitation consentie et l'imposition de règles autoritaires (Jonas).

Les hommes ne sont probablement pas capables de régresser dans leurs conditions de vie mais ils résolvent, via des pratiques quotidiennes, la question du mieux vivre dans une société décadente (d'un point de vue écologique) et incertaine.

Dans quelles mesures les pratiques individuelles sont-elles capables d'influencer le développement de nos sociétés et générer si ce n'est un nouvel ordre social, un mouvement mimétique suffisamment important pour laisser aux idées la possibilité de faire leur chemin en articulant plus simplement la relation homme-environnement pour former une naturalité de pratiques structurantes (Dobré) ou encore afficher de la résistance (Maffesoli), donner un sens aux choses (Moser).

Adresse de l'auteur-e : [houdayer@sociologie.net](mailto:houdayer@sociologie.net)

### **38. Proposition de communication de M. Basma AHOUADI**

Université Paris 7, UMR LADYSS, PARIS France

Avec : BLANC Nathalie, LADYSS CNRS, BOUDES Philippe, LADYSS CNRS, GLATRON Sandrine, LIVE CNRS.

#### **Représentation de la végétation et du climat par les parisiens : une mise en lien incertaine ?**

Si les liens entre végétation urbaine et atmosphère font l'objet de recherche en écologie et climatologie (Boude, 2010), les aspects sociopolitiques de cette association, pourtant déterminants pour la compréhension des situations et la prise de décision, sont souvent écartés (Charles et al., 2011). Le programme Changements Climatiques et Trames Vertes Urbaines (CCTV) a notamment engagé une recherche sur la représentation de la végétation et du climat par des habitants de trois quartiers parisiens. En s'appuyant sur leur relation à leur cadre de vie, nous souhaitons analyser non seulement leur positionnement face aux thématiques de la végétation et du climat, mais encore leur tendance à mettre en lien ces deux éléments dans leur récit.

Notre présentation reviendra sur les caractéristiques de cette étude (terrain, méthode, population) avant de détailler les principaux résultats. Notre hypothèse s'appuie sur des recherches antérieures et pose que si les individus font une certaine place à la végétation dans leur pratique du quotidien, celle-ci n'est pas ou peu associée à des préoccupations d'ordre atmosphérique. Un des obstacles à l'articulation de la végétation avec le climat et l'atmosphère pourrait être la difficulté de mettre en lien des réalités tangibles avec des préoccupations invisibles, des objets familiers avec des préoccupations incertaines.

Adresse de l'auteur-e : [bassou\\_85@live.com](mailto:bassou_85@live.com)

### **39. Proposition de communication de Mme Christelle DIDIER \*membre AISLF\***

Université Catholique de Lille, Département d'éthique (pôle "ingénieurs") - LEM (UMR CNRS 8179) (enseignant-e/chercheur-e), LILLE France

Avec : TALIN Kristoff, Chargé de recherche CNRS Clersé-Lille.

#### **Les fondements des attitudes environnementales des ingénieurs. Une enquête sur les diplômés Français**

Depuis les travaux de Catton et Dunlap des années 1970, la sociologie de l'environnement s'est intéressée à mesurer les attitudes des individus vis-à-vis des relations entre les humains et leur environnement. Si de nombreux travaux depuis ont interrogé le lien complexe et peu prédictif entre attitudes et pratiques « écologiques », les opinions restent un indicateur significatif de l'évolution des mentalités et du niveau de prise de conscience des controverses par les individus.

Les ingénieurs présentent des attitudes significativement différentes de leurs concitoyens. Ce constat résulte d'une enquête quantitative originale sur les valeurs, réalisée en 2011 auprès de 27 000 diplômés issus d'écoles d'ingénieurs françaises. Celle-ci comportait une série d'items du Nouveau Paradigme Ecologique de Dunlap (2000) également présente dans l'enquête sur les valeurs des Européens de 2008 (EVS) et dont le panel français nous a servi d'élément de comparaison.

Ces différences doivent-elles être attribuées principalement à une formation scientifique prenant insuffisamment en compte les impacts environnementaux des réalisations techniques, à la composition socio-démographique du groupe, à un rapport différent aux questions sociales et politiques, au positionnement des ingénieurs dans le monde économique (plutôt du côté des producteurs de problèmes écologiques) ou encore à un héritage de leur socialisation primaire. Telles sont les questions que nous comptons aborder dans cette communication

Adresse de l'auteur-e : [christelle.didier@icl-lille.fr](mailto:christelle.didier@icl-lille.fr)

#### **40. Proposition de communication de Mme Olivier GUILLAUME**

EDF R&D, R&D Groupe Facteurs Humains (enseignant-e/chercheur-e), CLAMART France.

##### **Rivières, monde des loisirs et monde industriel : de la confrontation à la gestion des risques** **Mots clés : Rivière, aléas, pêcheurs, gestion des risques, mondes sociaux, représentations**

Cette communication, intégrée à l'axe 2 « Penser et agir sur l'incertain », étudie l'évolution de la gestion sociale, managériale et publique des risques liés à la production hydroélectrique dans les rivières. Dans certains tronçons de rivière, des sportifs ou des riverains peuvent ainsi se confronter aux risques liés à la présence des ouvrages industriels et aux lâchers d'eau, parfois imprévisibles mais nécessaires à la production hydroélectrique. Malgré le cumul de mesures de protection et d'information, d'interdits municipaux ou préfectoraux, les risques ne peuvent pas être totalement contenus et des incidents sporadiques surviennent. Une analyse qualitative menée auprès de pêcheurs et de baigneurs montre que leurs activités, leurs représentations du risque, les transgressions et les solutions, s'agencent dans un même processus. Pratiquant leurs activités sur des sites proches des centrales hydroélectriques pour capter les capitaux de leur « monde social », pêcheurs et baigneurs reconnaissent certains risques, apprennent à les appréhender et progressivement se les représentent comme familiers et maîtrisés. Certains génèrent alors de rares incidents, d'autant que les contrôles des forces de l'ordre et les consignes des pouvoirs publics peuvent être lacunaires. L'interdépendance des systèmes sociaux, managériaux et politiques, de leurs activités et représentations, amène alors à une reconfiguration des actions et des dispositifs de prévention et de gestion des risques.

Adresse de l'auteur-e : [oh.guillaume@free.fr](mailto:oh.guillaume@free.fr)

#### **41. Proposition de communication de M Christophe BATICLE**

Docteur. Chercheur associé à l'UMR CNRS 6054 "CURAPP", Université de Picardie Jules Verne  
- Département Sociologie-Anthropologie-Démographie (sans activité), AMIENS France.

##### **La nature « perturbée » ? Chasseurs et environnementalistes dans les controverses du dossier Natura 2000 en zones humides picardes (France)**

Activité controversée s'il en est, la pratique cynégétique est devenue dans le courant des années 90 un champ de luttes pour les différentes formes d'expertise appelées à en évaluer les impacts. La notion de « perturbation », largement mise en avant dans la politique européenne de conservation des biotopes, à savoir « Natura 2000 », en a donné un exemple symptomatique. Les constats concernant la chasse, parce que cette modalité de prédation s'avère éminemment polémique, restent émaillés de considérations éthiques, voire politiques. Au-delà en effet de l'acte de chasse, c'est la représentation du chasseur qui se trouve en jeu. Entre une vision négative en matière de biodiversité, et un regard complaisant à l'égard d'une culture de la nature, au demeurant rémunératrice pour l'économie locale, il paraît important de revenir sur la manière dont se sont gérées in situ ces questions de préservation, et ce à partir d'enquêtes menées dans les années 2000 sur six sites du département de la Somme, inscrits pour la France dans les périmètres de la Directive européenne 92-43. En particulier, il s'agira primo de réfléchir à l'implication des adeptes de Diane dans la conservation de certains espaces, notamment des zones humides, et ce sur le long terme. Secundo, de replacer au cœur des dispositions pour la préservation deux logiques de l'intéressement, biocentrée VS anthropocentrée. Tertio de s'interroger sur le hiatus sociologique croissant entre protecteurs écologistes et chasseurs.

Adresse de l'auteur-e : [Cbaticle@aol.com](mailto:Cbaticle@aol.com)

#### **42. Proposition de communication de M. René AUDET**

Université du Québec à Montréal, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable  
(post-doc), MONTRÉAL Canada,

##### **La transition écologique comme discours**

Cette communication présente une analyse du discours portant sur la notion de transition telle qu'elle émerge aujourd'hui dans l'espace discursif de la gouvernance environnementale globale.

Ma thèse générale, de nature relativement prospective, est que la multiplication des discours sur la transition aura pour effet de produire un espace discursif distinct sur ce sujet – l'espace discursif étant défini comme une aire d'énonciation plus ou moins institutionnalisée autour d'un objet et qui constitue un terrain de lutte pour des acteurs globaux. L'existence d'un tel espace discursif implique un processus discursif de lutte et d'alliance, témoignant d'axes de fragmentation et de cohésion, qui mènera

éventuellement à une définition largement acceptée (et socialement construite) de la transition. D'où la pertinence de l'analyse proposée : il s'agit d'envisager quelles formes la transition prend-t-elle dans le discours politique global et quels pourraient être les transformations structurelles qu'elles impliquent.

L'analyse entreprise pour cette communication inclura quatre foyers d'émergence du discours sur la transition : le noyau académique de la Transition Management en Europe; l'écologie politique de la transition proposée par The New Economic Foundation; l'idée d'une transition vers une société sobre en carbone telle qu'articulée dans les négociations climatiques à l'ONU; et le projet de transition vers une économie verte qui a émergé en prévision de la Conférence de Rio+20.

Adresse de l'auteur-e : audet.rene@uqam.ca

#### **43. Proposition de communication de M. Yves LESBAUPIN \*membre AISLF\***

Universidade Federal do Rio de Janeiro, Escola de Serviço Social (sans activité), RIO DE JANEIRO Brésil.

##### **POUR UN NOUVEAU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT**

L'humanité est aujourd'hui dans la direction de la non-durabilité, marchant dans un sens qui rendra la Terre inhabitable.

Tout cela est dû à l'utilisation d'énergie à source de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon) et à un modèle de développement basé sur une production ininterrompue et la consommation croissante de biens. Or, la Terre est limitée, les biens naturels ne sont pas infinis. Il faut donc absolument passer de l'énergie fossile à des énergies renouvelables (éolique, solaire, géothermique, etc.) et réduire la production et la consommation de biens. Selon Georgescu Roegen, l'économie écologique est une économie qui utilise les ressources renouvelables à un rythme qui n'excède pas sa taxe de renouvellement et qui utilise les ressources limitées à un rythme pas supérieur à celui de son remplacement par des ressources renouvelables.

Il faut rompre avec l'idée que le développement est synonyme de croissance économique, de productivisme-consumérisme. Développement est la floraison des potentialités individuelles et sociales pour que les personnes et les sociétés puissent vivre bien. Il faut repenser l'économie, l'organisation de la vie sociale : repenser la ville et l'agriculture, investir sur les transports collectifs - surtout ceux sur des rails -, sur l'utilisation de bicyclettes, sur l'agroécologie pour la production d'aliments sains, sur une industrie qui n'utilise que des produits recyclés.

Adresse de l'auteur-e : yvlesbaupin@uol.com.br

#### **44. Communication de M. François-Mathieu POUPEAU**

CNRS - Université Paris Est, LATTS (enseignant-e/chercheur-e), CHAMPS SUR MARNE France

##### **Administrer le développement durable dans un environnement institutionnel complexe. Le MEDDTL aux prises avec les contradictions de la réforme de l'Etat.**

Entre autres objectifs, la création en 2007 du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD, aujourd'hui MEDDTL) a répondu à ce que certains hauts fonctionnaires jugeaient comme un nouveau défi : faire de la « gestion » du développement durable le cœur d'une action publique rénovée. Pour beaucoup, cette entreprise ne pouvait réussir dans le cadre du « mode de faire » administratif hérité de l'histoire, bâti à une période où l'Etat était orienté vers une logique équiementière et occupait un rôle central dans le développement des territoires. Au contraire, elle nécessitait d'innover et, pour reprendre les termes d'un responsable du ministère, de « penser le modèle administratif du 21ème siècle » sur des bases différentes. Nous nous proposons de voir ce défi administratif « en actes ». Dans un premier temps, nous caractériserons les principes d'action énoncés par ces fonctionnaires : renforcement de la capacité d'arbitrage locale ; travail en réseau ; transversalité ; prise en compte du temps long ; renouvellement dans le rapport à la société civile et à ses acteurs (gouvernance à 5). Dans un deuxième temps, nous verrons en quoi la mutation vers ce nouveau modèle administratif est difficile, du fait d'un certain nombre d'évolutions concomitantes et parallèles (LOLF, RGPP), qui introduisent de nombreux effets d'inertie, tendant à reproduire certaines pratiques professionnelles peu en phase avec l'impératif de changement initié par le ministère.

Adresse de l'auteur-e : fm.poupeau@enpc.fr

#### **45. Proposition de communication de M. Abderrahmen OUSTANI**

Université med V, UFR finances publiques (enseignant-e/chercheur-e), RABAT Maroc.

##### **La fonction écologique des finances publiques Certitudes et incertitudes**

La fonction assignée à la fiscalité par l'État moderne tend à prendre en considération des objectifs extrabudgétaires : c'est à dire des fonctions qui ont des finalités : financières ; économiques; sociales; écologiques...outre le financement du trésor.

En partant des leçons des économistes de l'environnement, cette communication traite la difficile consolidation de la fonction écologique dans les finances publiques contemporaines et marocaines en particulier. A travers une approche sociologique de la fiscalité définie comme "l'étude des relations entre l'impôt, l'Etat et la société, qui offre une clé d'analyse pertinente dans le cadre de problématiques générales des sciences sociales"(leroy 2009); j'essayerais de présenter les arguments, les paradigmes et les enjeux écologiques des politiques fiscales modernes. Puis , je discuterais les incertitudes qui planent sur la compétitivité, l'acceptabilité et l'équité des réformes fiscales environnementales au Maroc.

Adresse de l'auteur-e : westani@yahoo.fr

#### **46. Proposition de communication de M. Arnaud MORANGE \*membre AISLF\***

Université de Caen, Bureau LE 504 (post-doc), CAEN France.

##### **Le traitement des déchets comme politique de développement non soutenable**

Nos sociétés de consommation n'ont jamais autant produit de déchets, en dépit des efforts des gouvernements et des collectivités pour mieux recycler, valoriser, détruire ou enfouir, la masse immense et quotidiennement renouvelée de nos rejets. Cette part maudite de nos modes de vie est diversement absorbée selon les cultures, les situations historiques, les territoires. Les choix techniques de gestion des déchets, bien qu'accompagnés par des « dispositifs de tranquillisation des populations » pour leur environnement et pour leur santé, ne restent-ils pas majoritairement guidés par des considérations économiques peu compatibles avec un développement réellement « durable » ? Plus encore, l'industrie du traitement des déchets et du recyclage n'est sans doute que la face présentable, démocratique et environnementaliste, du gâchis ordinaire et quotidien généré par nos pays riches. En fait de « développement », c'est bien de production d'objets obsolètes voués à la destruction massive dont il s'agit, dans la perspective d'une croissance économique qui organise nos sociétés contemporaines. Bien que portées le plus souvent par une véritable volonté de « résoudre » le problème de la gestion des déchets, les politiques volontaristes en la matière, qui en appellent tant à « l'esprit citoyen » qu'aux industriels dédiés, ne font que renforcer la puissance d'une industrie du traitement et du recyclage qui brasse des masses financières colossales aiguisant des appétits parfois des plus douteux.

Adresse de l'auteur-e : arnaud.morange@unicaen.fr

#### **47. Proposition de communication de Mme Justine PRIBETICH**

Agrosup Dijon (enseignant-e/chercheur-e), DIJON France

Avec : COMPAGNONE Claude, AgroSupDijon et SIGWALT Annie, Groupe ESA LARESS

##### **Conceptions des sols et pratiques agricoles**

Dans un contexte où l'incertitude est grande (montée des préoccupations environnementales), le thème du sol revient sur le devant de la scène. Si la qualité des fluides que sont l'air et l'eau est reconnue socialement comme nécessitant une attention particulière pour limiter leur dégradation, voire améliorer leur état, celle du sol ne bénéficie pas, jusqu'à présent en France, du même intérêt. Pourtant, aujourd'hui, de par la nécessité d'inscrire la production agricole dans le cadre du développement durable, l'importance de comprendre le fonctionnement du sol et de le préserver revient au premier plan.

L'objet de cette communication est de rendre compte des conceptions différentes sur les sols et leurs usages d'agriculteurs impliqués dans des formes de production différentes, agriculture bio, agriculture conventionnelle et agriculture « de conservation des sols ». Il s'agit d'appréhender les différences et les similitudes entre ces conceptions et de voir en quoi elles tiennent aux pratiques des uns et des autres par rapport aux sols et aux ressources de différents ordres sur lesquelles ils peuvent s'appuyer dans la mise en œuvre de leur activité.

Si la question de la vie du sol est essentielle pour les agriculteurs « en conservation », pour ceux des autres groupes, la question des sols n'est pas centrale dans leur conception des choses. C'est finalement chez les

agriculteurs « conventionnels » qu'elle est le plus développée. Chez les bio, les questions autour du sol, ou les soucis du sol, apparaissent dans leurs propos de manière indirecte.  
Adresse de l'auteur-e : [justine.pribetich@dijon.inra.fr](mailto:justine.pribetich@dijon.inra.fr)